

La CGT-FAPT refuse la stigmatisation des quartiers populaires par l'instrumentalisation d'incidents graves.

Depuis le 27 novembre, la direction d'Orange Grand Sud-Est a décidé de fermer pour 15 jours le site Orange de Saint-Mauront à Marseille, à la suite d'incidents graves survenus aux abords du site.

La CGT-FAPT avait alerté dès le 25 novembre. Reçu par la direction lundi 1 décembre, la CGT-FAPT déplore le traitement de ce dossier dans son ensemble qui a ajouté de la peur à la peur pour les personnels travaillant sur ce site et leurs proches.

Depuis des années, Orange a fermé des dizaines de sites sur Marseille et sa périphérie pour réaliser son projet de site unique à Saint-Mauront. Cette politique immobilière est la même sur l'ensemble des territoires ; elle prend le pas sur le bien-être des salariés, et la responsabilité de l'entreprise dans son rôle sur l'aménagement du territoire et son rôle social à travers une politique de l'emploi.

C'est pourquoi dès le début, la CGT était contre ce projet de « Tous à Saint Mauront » et d'autres fermetures de sites un peu partout en France.

La situation sur St Mauront est aussi le résultat d'autres choix politiques :

- absence de politique publique ambitieuse pour les quartiers populaires,
- baisse continue des budgets de la fonction publique et des services publics,
- priorité donnée aux aides et exonérations pour les entreprises plutôt qu'aux besoins des populations et des salarié·es.

Ces renoncements successifs conduisent à des décisions prises dans la précipitation par la direction d'Orange, au lieu d'inscrire l'activité de l'entreprise dans une véritable politique publique d'aménagement du territoire, de mixité sociale et de cohésion sociale.

Enfin, la CGT-FAPT condamne fermement les propos et positions qui cultivent la haine, la division et la stigmatisation.

Les déclarations publiques du président de la CFE-CGC d'Orange dans la presse ou en direct à la télévision sont indignes à l'égard des salariés sous-traitants ou des

habitants de Seine Saint Denis. A l'image du "faux décès d'une salariée d'Orange sur le site de St Mauront Marseille victime d'une balle perdue" inscrite durant la lecture de la déclaration préalable d'une réunion CSE à Paris le mardi 25 novembre matin par la CFE-CGC, ces déclarations entretiennent un climat délétère et stigmatisant qui participe au repli sur soi et font le jeu de l'extrême droite.

Pour la CGT-FAPT, les représentants, quels qu'ils soient – de l'entreprise, du monde politique ou des organisations syndicales – ont la responsabilité de chercher des solutions qui rassemblent, protègent et mettent réellement en sécurité l'ensemble des salarié·es.

La CGT-FAPT revendique :

- La mise en sécurité effective et durable du site de Saint-Mauront par le renforcement des moyens humains et matériels de sécurité.
- L'ouverture d'une véritable concertation avec les pouvoirs publics (Ville, Métropole, Préfecture, syndicats, Orange) pour garantir des conditions de sécurité pérennes et dignes autant pour les salariés que pour les habitants.
- Réintroduire et renforcer durable la présence des services publics dans les quartiers comme dans l'ensemble du territoire, afin de garantir des conditions de vie et de travail dignes et de réduire les inégalités sociales et territoriales.
- Le respect du droit à la santé et à la sécurité au travail, sans pression, ni culpabilisation des salarié·es.
- La fin des décisions unilatérales de fermeture de sites, qui dégradent le service rendu aux usagers et fragilisent encore davantage les quartiers populaires.
- Le respect du droit des salarié·es notamment par les bonifications pour l'ensemble des personnels travaillant en QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville).

Les exigences économiques et plus particulièrement des actionnaires et de leurs dividendes ne doivent plus se faire au détriment des conditions de travail, de la santé et du bien-être des salarié·es.

La CGT-FAPT refuse que la peur remplace la santé et la sécurité au travail et continuera à se mobiliser pour des solutions durables, justes et protectrices pour l'ensemble des salarié·es.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

